



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

2^e CYCLE UNIVERSITAIRE - 24 CRÉDITS

Le Programme de formation professionnelle CPA (PFP) consiste en une série de cours visant principalement à accroître la capacité des candidats d'appliquer, en contexte de travail, les connaissances, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles attendues des CPA. Le PFP s'inscrit dans une importante dimension d'intégration des compétences et comprend aussi un volet axé sur l'acquisition de connaissances plus poussées que celles acquises dans le cadre des préalables universitaires.

**DIPLÔME D'ÉTUDES
SUPÉRIEURES
SPÉCIALISÉES
(DESS) EN
COMPTABILITÉ
PROFESSIONNELLE**





[PRO]GRAMME ACCRÉDITÉ

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
Automne	Automne	Automne	Automne	Automne	Automne	Hiver	Hiver
Hiver	Hiver	Hiver	Hiver	Hiver	Hiver	Été	Été
CTB 6243 Comptabilité générale et information financière (3 cr.)	CTB 6253 Comptabilité de gestion, planification et contrôle (3 cr.)	CTB 6283 Certification : compétences avancées (3 cr.)*	CTB 6273 Fiscalité : compétences avancées (3 cr.)*	CTB 6303 Finance : compétences avancées (3 cr.)	CTB 6293 Gestion de la performance : compétences avancées (3 cr.)	CTB 6323 Cas synthèse (3 cr.)	CTB 6333 Préparation à l'examen global (3 cr.) CTB 6343 Jeux de rôle pour expert-comptable (3 cr.)
Automne							
Hiver							
CTB 6263 Intégration en comptabilité générale et de gestion (3 cr.)		HIVER – PÉRIODE DE STAGE (FACULTATIF)					

* Obligatoire pour l'obtention du permis en comptabilité publique (auditeur)

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Véronique Plouffe, CPA auditrice, CA
Tél. : 819 595-3900 [1715] Téléc. : 819 773-1760
veronique.plouffe@uqo.ca
Site Web : etudier.uqo.ca/programmes/1808

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu.

Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat.

L'Université du Québec en Outaouais exige une moyenne de 3,2/4,3.